

un grand nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent (énumération qui ne vise pas à être exhaustive ni à en déterminer la valeur relative) les rivalités religieuses, tribales et économiques, les jalousies et les haines, l'amertume suscitée par une guerre civile et un passé d'atrocités et de mauvais traitements des minorités.

Malgré les atrocités et la profonde amertume qui ont accompagné cette guerre civile, rien n'indique que des troupes pratiquent le génocide. D'après les témoignages, le gouvernement du Nigéria cherche à imposer et à maintenir de bonnes normes de conduite et de discipline parmi ses troupes. Le gouvernement a distribué un code de conduite aux troupes du Nigéria. En général, l'effort mené en vue de faire observer la discipline et la conduite demandées semble réussir autant que le permettent les circonstances difficiles qui régissent.

Depuis, on parle moins de génocide au Biafra. Cependant, l'idée semble avoir la vie dure. Témoin les remarques du député de Greenwood, comme en fait foi la page 1197 du hansard, où il déclare en parlant du premier ministre:

... il est évident que le premier ministre a pris conscience de la profonde angoisse du peuple canadien devant l'ampleur de ce drame humain qui a déjà emporté un ou deux millions de vies et qui risque de se solder par un véritable génocide.

Je crois que tous les députés conviendront qu'il s'agit d'une immense tragédie humaine. Cependant, nous ne croyons pas utile d'exagérer la situation en laissant entendre qu'un peuple entier est menacé d'extermination. Les députés se rappellent la déclaration faite il y a quelques mois par M. Azikiwe, ex-président du Nigéria. J'ai ici une coupure de presse qui dit ceci:

M. Nnamdi Azikiwe, ancien président du Nigéria, a déclaré aujourd'hui qu'il avait été consigné à résidence par le Biafra l'an dernier alors qu'il était censé avoir soutenu sa cause.

Il a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse convoquée pour qu'elle soit enregistrée—elle avait été radiodiffusée précédemment dans la journée—et il y disait que le Biafra devait entreprendre des négociations en vue de la paix.

Dans l'émission radiodiffusée, M. Azikiwe, membre d'une tribu Ibo, a dit qu'il ne croyait plus que les Ibos étaient en danger d'être exterminés par d'autres Nigériens et que c'était le moment de faire la paix.

Au cours de la même conférence de presse, il a aussi indiqué, je crois, que presque 70 p. 100 de tous les Ibos vivent maintenant en territoire occupé par les forces fédérales nigérianes et bien loin d'être exterminés, nombre d'entre eux occupent des positions en vue sur ce territoire. Cela, naturellement, correspond en tous points aux conclusions du comité permanent de la Chambre.

Les députés de l'opposition ne peuvent s'attendre réellement à crier au loup trop souvent. Leurs allégations de génocide, il y a un an, étaient sans fondement. La Chambre peut-

[M. Wahn.]

elle accorder ce soir plus de foi à l'allégation de complot et de conspiration entre les gouvernements nigérian et britannique pour tromper le monde sur la possibilité d'effectuer des vols de jour? Je rappelle aussi le fait que l'ancien président Ibo, M. Asikiwe, aurait déclaré, dans les propos auxquels je faisais allusion plus tôt, que le général Ojukwu a adopté une attitude trop rigide envers les vols de jour?

• (9.30 p.m.)

L'objection fondamentale à ce que le gouvernement canadien participe aux vols de secours de nuit, c'est que ces vols pourraient servir à camoufler des envois d'armements. Le député d'Egmont (M. MacDonald) a entrepris courageusement de traiter de cette question. Je crois qu'il est le seul membre de l'opposition peut-être à l'avoir fait en détail mais il n'a pas donné de preuve convaincante—pas plus d'ailleurs qu'aucun autre membre de l'opposition—que les vols de secours de nuit que l'opposition recommande ne pourraient pas servir de prétexte à l'envoi d'armements au Biafra.

Jusqu'à ce que les membres de l'opposition présentent d'autres preuves, la Chambre doit accepter l'opinion qu'ont acceptée, semble-t-il, le Biafra, les représentants de la Croix-Rouge internationale et notre gouvernement—à vrai dire la plupart des gouvernements—c'est-à-dire que les autorités militaires biafraises veulent des vols de nuit pour pouvoir camoufler des envois militaires et pour parvenir à rompre le blocus imposé par les Nigériens sur les armements au Biafra. Si c'est le cas, comme la multiplicité des preuves semble l'indiquer, et que les vols de nuit soient voulus par les autorités du Biafra, pour cette raison, ce serait peut-être là l'explication de beaucoup de choses. Cela expliquerait peut-être les difficultés qu'éprouvent le gouvernement canadien et d'autres à amener au Biafra de grandes quantités de secours nécessaires pour empêcher la famine et la mort de sévir dans ce pays-là.

A ce moment-ci, je devrais dire qu'il est fort regrettable que la Croix-Rouge internationale ait fait l'objet des critiques formulées au cours du débat. Si elle n'a pas réussi à organiser des vols de jours, je suis convaincu que ce n'est pas de sa faute, mais que les autorités en cause n'ont pas pu conclure l'entente nécessaire pour permettre ces vols. La Croix-Rouge qui peut être fière des secours qu'elle a réussi à acheminer lors de crises internationales, ne devrait pas faire l'objet de